

LA LABELLISATION DE MA CHAMBRE D'HÔTES, DE MON GÎTE OU DE MON MEUBLE DE TOURISME

Clévacances (1 à 5 clés) – Gîtes de France (1 à 5 épis)

Un label, à quoi ça sert ?

- Les propriétaires peuvent, outre la déclaration en mairie et le classement, intégrer une véritable démarche de qualité.
- En répondant à une charte qualité proposée par un organisme comme Gîtes de France ou Clévacances, vous pouvez accéder à la labellisation de votre hébergement.
- Cette démarche commerciale reste volontaire de la part du propriétaire. Elle est assujettie à une contribution (droit d'entrée et cotisation annuelle). Pour la clientèle, les labels sont une garantie de qualité permettant de répondre aux exigences d'environnement, d'aménagement et d'équipements intérieurs, d'accueil et de sécurité.
- L'intégration à ces réseaux permet un meilleur accompagnement de la création à la mise en marche de l'activité de loueur saisonnier, propose des modèles de contrats, des conseils juridiques, une signalétique appropriée et devient un outil de promotion.
- Les labels mettent en place un cahier des charges spécifique aux biens dont ils assurent la promotion (chambres d'hôtes, meublés, gîtes). Le propriétaire qui adhère à un label s'engage à respecter ce cahier des charges.

Pourquoi faire labelliser son meublé ?

Le label permet d'obtenir certains avantages fiscaux mais ne répond pas aux critères et normes de confort exigés par la clientèle touristique et donne l'impulsion d'une montée en gamme de la qualité d'hébergement suivant un référentiel qualitatif.

Les propriétaires bénéficient d'une aide gratuite et pour les orienter dans la rénovation ou les assister dans la commercialisation de leur bien.

Quels labels pour votre chambre d'hôtes, gîte ou meublé dans l'Hérault ?



Relais Gîtes de France Hérault

Espace d'Activités de la Barthe, Bâtiment 7, 34660 Courdonterral

☎ 04 67 10 48 40 - direction@gdf34.com - www.gites-de-france.com



Clévacances Hérault

☎ 04 67 67 71 71 - infos@clevacances.com - www.clevacances.com

Pour toute question relative à l'accompagnement dans la démarche de labellisation, l'Office de Tourisme Béziers Méditerranée est à votre disposition au 04 99 41 33 65 ou par e-mail à ; isabellebruniquel@beziers-mediterranee.com